

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

L'apprentissage précoce des langues: pourquoi? pour qui? comment?

Mettewie, Laurence; Peters, Manfred

Publication date:
2008

Document Version
Autre version

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Mettewie, L & Peters, M 2008, *L'apprentissage précoce des langues: pourquoi? pour qui? comment?* Presses universitaires de Namur, Namur.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**Laurence Mettewie
Manfred Peters**

L'apprentissage précoce des langues Pourquoi? Pour qui? Comment?



Les photos ont été prises par Daniel Van Acker (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix). Les dessins ont été réalisés par des enfants dans le cadre de l'opération « Affiches pour la paix » du Lions Club Multidistrict 112.

Infographie : Christophe Swijsen (Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix)

© Presses universitaires de Namur, 2008

Rempart de la Vierge, 13

5000 Namur (Belgique)

Tel : +32 (0)81 72 48 84

Fax : +32 (0) 81 72 49 12

E-mail : pun@fundp.ac.be

Site web : <http://www.pun.be>

Dépôt légal : D/2008/1881/24

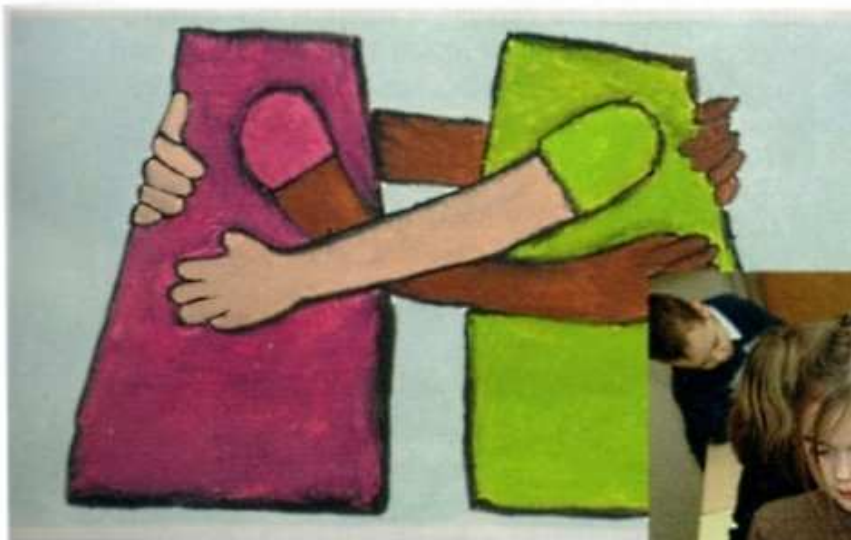
ISBN : 978-2-87037-595-2

Imprimé en Belgique

Tous droits de reproduction, traduction, adaptation, même partielle, y compris les microfilms et les supports informatiques, réservés pour tous les pays.

Sommaire

Pourquoi le multilinguisme?	4
Pourquoi commencer tôt?	5
Apprendre les langues tôt peut se faire de différentes façons	6
La méthodologie de l'EMILE	8
Les conditions de réussite de l'EMILE	10
Quelle langue choisir?	12
Quelle école choisir?	13
Les mythes à dénoncer	14
Les questions les plus fréquentes des parents	16
Les questions les plus fréquentes des écoles	17
Quelques références	18
Message aux lectrices et aux lecteurs	19



Pourquoi le multilinguisme ?

A l'heure de la mondialisation, la vraie priorité, c'est le **multilinguisme**, plutôt que le bilinguisme. L'UNESCO promeut la **diversité linguistique**, en tant que **patrimoine de l'humanité**, dans une **perspective plurilingue**. Le multilinguisme est aussi un objectif de l'Union européenne. Tout citoyen européen devrait connaître, en plus de sa langue « maternelle », deux autres langues ayant cours dans les pays membres (voir Livre blanc, 1995), soit un minimum de **1+2 langues**.

Etre multilingue est donc un **acte civique**. Au-delà du civisme, cette compétence permet à ceux qui la possèdent des **potentialités communicationnelles** quasi infinies. Elle leur ouvre aussi l'**accès à plusieurs cultures**. Riches de « mondes linguistiques » divers, ils peuvent voir le monde de manière plus ouverte, plus tolérante et plus créative.

Par ailleurs, des études récentes ont montré que, loin de nuire, le multilinguisme stimule le **développement cognitif** des plus jeunes et préserve l'**agilité mentale** des plus âgés. Enfin, et c'est loin d'être accessoire dans une société dominée par les intérêts financiers, le multilinguisme représente un **capital économique** tant pour les individus que pour les entreprises. Le multilinguisme constitue à la fois un passeport pour l'emploi et une preuve de flexibilité et d'engagement dans une carrière. A l'inverse, le manque de personnel multilingue engendre, pour les entreprises, des pertes de contrats, un déficit de qualité et un gaspillage de temps.

Le multilinguisme représente donc un atout majeur pour nos sociétés et pour les individus qui en font partie. C'est pourquoi, qu'il s'agisse du monde économique ou des autorités nationales et internationales, tous s'engagent activement pour le développement des compétences multilingues chez un nombre maximum de citoyens, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur vie.



Pour l'Union Européenne, le multilinguisme est une priorité.

Pourquoi commencer tôt?



Apprendre les langues tôt présente de nombreux avantages.

Certes, les experts ne s'accordent pas sur l'existence d'un âge critique après lequel il serait difficile, voire impossible, de développer la maîtrise d'une autre langue (prononciation, vocabulaire, morphologie, syntaxe). Cependant, il est incontestable que les enfants apprennent bien plus aisément les langues étrangères que les adultes. En effet, si des facteurs extérieurs peuvent stimuler les adultes (perspective de carrière, mariage, changement de pays) bien maîtriser une autre langue que la leur exige d'eux un effort important.

Plus les enfants sont jeunes, plus ils se montrent capables d'acquérir sans efforts des langues et, plus particulièrement, de reproduire des sons nouveaux. Cette capacité leur permet, contrairement à beaucoup d'adultes ou de jeunes, de développer une prononciation identique ou très proche de celle des natifs. Ils semblent donc absorber une nouvelle langue (« comme une éponge », selon l'expression d'une enseignante), bien plus qu'ils ne semblent l'apprendre.

En matière de précocité d'apprentissage des langues, qu'en est-il des bébés ? Il est intéressant de constater qu'ils sont tout à fait capables de différencier le langage humain des parasites sonores. En outre, entendre parler deux langues à la maison n'est pas un problème pour eux ; ils ne les confondent pas. Au contraire ! Ils enregistrent leurs particularités rythmiques, syllabiques et phonologiques. Dès le plus jeune âge, l'enfant bilingue sait précisément dans quelle langue il doit s'adresser à son interlocuteur.

S'il n'est jamais trop tôt pour apprendre, il n'est jamais trop tard non plus.

Reste que, quel que soit l'âge des apprenants, c'est la quantité et la qualité du contact avec une nouvelle langue qui est déterminant pour un apprentissage efficient et une maîtrise à long terme de cette langue.



Apprendre les langues tôt peut se faire de différentes façons

Des parents ou des grand-parents possédant comme langue maternelle des langues différentes peuvent parler ces langues aux très jeunes enfants, et cela même avant leur naissance. Si les enfants n'ont pas la chance d'appartenir à une famille multilingue, leurs parents peuvent les familiariser à une autre langue que la leur à l'occasion d'activités sportives, musicales, artistiques et sociales.

La découverte d'une nouvelle langue peut être soutenue à la maison, à condition que l'adulte la maîtrise et qu'il soit bien clair pour l'enfant qu'on utilise à ce moment-là une autre langue que celle que l'on pratique habituellement. On privilégiera ainsi l'association d'une langue avec une personne et, à défaut, avec un lieu, un jeu ou un livre, afin d'éviter tout risque de confusion.

L'Eveil aux langues



L'Eveil aux langues est un programme éducatif destiné à l'enseignement maternel et primaire. Il vise à **sensibiliser** positivement les enfants à la **diversité linguistique et culturelle**. Il s'agit de leur faire prendre conscience de l'existence d'autres langues que celle qu'ils parlent à la maison ou en classe.

L'Eveil aux langues confronte les enfants à des écritures et des sons différents par des jeux, des chansons, des rencontres et du matériel didactique. Ce programme vise à **développer curiosité et tolérance pour d'autres langues et cultures**, d'ailleurs souvent présentes dans les classes.

Cependant l'Eveil aux langues ne poursuit nullement l'objectif de développer une réelle maîtrise de la langue. Si cette démarche est incontestablement utile dans le développement de citoyens multilingues, elle ne reste qu'un accessoire qui, en aucun cas, ne peut remplacer les moteurs que sont les cours de langue et, mieux encore, l'enseignement multilingue.

L'enseignement multilingue

L'UNESCO et l'Union européenne proposent d'atteindre l'objectif du multilinguisme des citoyens grâce à l'enseignement multilingue. Globalement, on peut définir l'enseignement bilingue ou multilingue comme toute forme d'enseignement qui fait systématiquement et suffisamment longtemps usage, pour certains cours (autres que les cours de langues), d'une autre langue (appelée langue cible) que la langue de l'école.



Il s'agit donc d'une série de cours, par exemple, les mathématiques, l'étude du milieu, l'apprentissage de la lecture, etc., donnés dans une autre langue, que l'on va apprendre en même temps. On apprend donc une langue en apprenant dans cette langue. Elle est à la fois un sésame vers des nouveaux apprentissages et un objet d'étude, sans que les apprenants ne s'en rendent vraiment compte. Ce type d'enseignement est préconisé par l'Union européenne et porte le nom d'EMILE. EMILE ne désigne donc pas un jeune élève, mais est bien l'acronyme officiel de l'enseignement multilingue: l'Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère ou en anglais CLIL (Content and Language Integrated Learning).

L'EMILE c'est **apprendre une langue en apprenant dans cette langue**. C'est un bain linguistique à l'école, avec un **accompagnement** adapté aux besoins et connaissances des apprenants tant dans la nouvelle langue que dans la langue de base. Ceci évite tout risque de noyade dans l'une ou l'autre langue et permet le **développement à terme d'une langue cible**, sans mettre aucunement en péril la langue de base (souvent maternelle), dont l'apprentissage reste garanti et prioritaire. L'EMILE ne nuit donc en aucun cas au développement de la langue maternelle : au contraire, selon certaines études, cela en renforcerait même la maîtrise.

Grâce à une méthode axée sur le contenu, avec une attention toute particulière aux aspects linguistiques des apprentissages (par ex. la terminologie et les formulations), l'EMILE a des **effets favorables sur d'autres apprentissages**, notamment celui des mathématiques. Loin de défavoriser les élèves, l'EMILE leur permet d'obtenir de très bons résultats aux tests régionaux ou nationaux.

Note: Si nous n'utilisons pas le terme «immersion», pourtant très répandu, c'est parce qu'il ne réfère qu'à certains modèles d'enseignement multilingue et qu'au niveau européen on lui préfère le terme plus général d'EMILE.

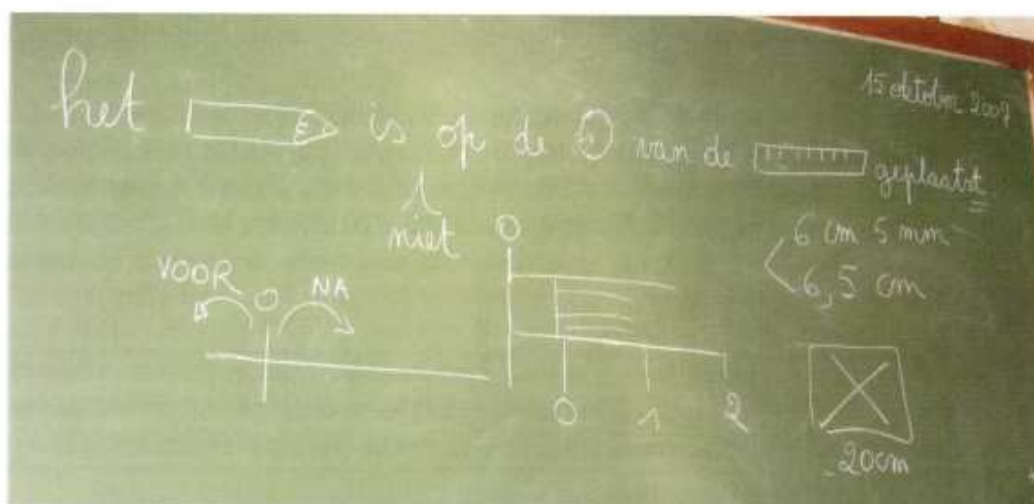
La méthodologie de l'EMILE



L'enseignement multilingue a cours pratiquement partout dans le monde. Ce type d'enseignement est en effet extrêmement flexible.

Les formules varient en fonction

- du groupe d'apprenants auquel il s'adresse (âge, langue(s) parlée(s) par les apprenants),
- de la langue cible,
- du but poursuivi par le programme (par exemple, un bilinguisme fonctionnel ou minimaliste ou une maîtrise écrite et orale dans les deux langues),
- du lieu (s'agit-il d'une région monolingue ou d'une région bilingue ou multilingue où la langue cible est présente),
- des dispositions légales (ces programmes sont-ils légaux et/ou soutenus par les autorités ou confinés dans des structures privées).



Cette approche implique une **didactique stimulante** (très visuelle) et adaptée au niveau de connaissance des élèves. Elle exige des **professionnels de l'enseignement**, ayant une connaissance approfondie de la langue dans laquelle ils enseignent et, si possible, d'une formation à l'enseignement multilingue. Elle nécessite enfin l'**implication** et le **soutien** de tous les acteurs de la vie scolaire (enseignants, directions, inspections, services administratifs et/ou pouvoirs organisateurs, parents et élèves).



Les différentes formules d'enseignement multilingues varient selon

- le choix de la ou des langues cibles,
- le moment où l'on commence le programme et son phasage (précoce en maternelle, moyen en primaire, tardif dans l'enseignement secondaire),
- la répartition entre les langues d'enseignement (peu ou beaucoup de langue cible en début de programme, doses équivalentes, ...),
- les buts poursuivis (bilinguisme minimal ou maximal),
- les activités et moyens complémentaires qui vont être fournis (activités parascolaires, pendant les vacances, ...).



Quelques conseils

Lors de l'apprentissage précoce des langues, il faudra, entre autres, utiliser des moyens de communication paraverbaux (la prononciation, le rythme de la langue et l'intonation), et non-verbaux (le langage corporel). L'enseignant tirera, autant que possible, les contenus du cours précoce en langue cible de la culture enfantine du pays dont on apprend la langue. La diversité des approches s'imposera afin de vérifier, de dynamiser les apprentissages et de faire appel à tous les sens de l'enfant. Il faut tendre à réduire la position dominante de l'enseignant et à faire participer les élèves à l'élaboration du cours. La communication entre les apprenants doit être stimulée : l'enseignant sera davantage un observateur, un conseiller, un partenaire.

(Voir: <http://www.goethe.de/lhr/prj/nef/deindex.htm>)

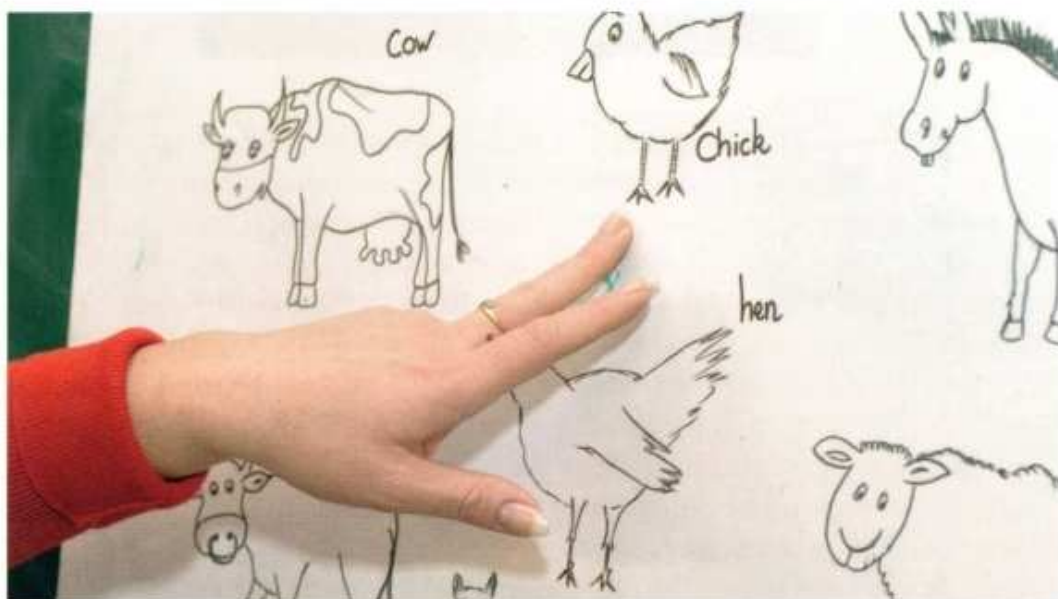
Les conditions de réussite de l'EMILE

Il n'existe pas de recette universelle pour l'enseignement multilingue. Il est donc indispensable de trouver la formule convenant à une situation particulière.

Les clés de la réussite d'un programme d'enseignement en EMILE résident dans la préparation, l'organisation et le suivi du projet dans chaque école.

Il faut, sur la base des principes fondamentaux, définir un projet propre à l'école. Ceci signifie qu'il faut :

- s'informer et informer toutes les parties concernées ;
- définir un projet d'école autour de l'EMILE, associant tous les acteurs de la vie scolaire ;
- travailler en équipe et dans un esprit de concertation, avant et pendant le projet ;
- installer un climat de confiance réciproque entre l'école et les parents par une communication régulière qui informe, rassure et/ou questionne ;
- évaluer régulièrement l'effet des moyens didactiques sur les apprentissages et ajuster, si nécessaire, les techniques utilisées en concertation avec les autres enseignants ;
- travailler sur le long terme ;
- ne pas, trop (tôt), comparer / tester à âge ou classe égale les acquis d'élèves en EMILE avec ceux d'un enseignement monolingue, car l'apprentissage en EMILE est différent et différé (accélération en milieu et en fin de parcours).





Transparence :

Il faut veiller à définir et présenter les objectifs généraux du projet EMILE d'un établissement, par année et/ou par degré, à l'aide d'indicateurs de compétences, en précisant les objectifs minimaux et maximaux, et ce tant pour les langues (de base ou langue cible) que pour les compétences et savoirs dans les différentes matières. Ces objectifs servent de balises pour les enseignants et de repères pour les parents, qui, trop souvent, se demandent où les enseignants mènent leurs enfants.

Concertation :

La concertation entre les enseignants assurant les enseignements en langue de base et en langue cible, est capitale pour le bon déroulement de l'enseignement multilingue. Elle assure la **dynamique** des apprentissages, leur **continuité** et leur **qualité**. Cette concertation ne se limite pas à l'année scolaire en cours, puisqu'il faut veiller à une continuité entre les années et les enseignants au niveau des connaissances linguistiques (par exemple le vocabulaire), des contenus et des compétences.

Confiance réciproque :

Afin d'instaurer un climat de confiance, il est indispensable d'associer directement les parents au projet, de les informer régulièrement des progrès, des difficultés rencontrées et des objectifs intermédiaires atteints ou en vue. Les parents jouent un rôle clé dans le soutien de l'apprentissage de leurs enfants, mais, en aucun cas, ils ne peuvent en devenir les « inspecteurs ». Les enseignants sont des professionnels et les parents doivent accorder leur confiance à l'équipe pédagogique qui dirige le projet. Associer les différents acteurs, dans leurs rôles respectifs, **rassure**, **stimule** et **garantit** le bon déroulement de l'EMILE.

Quelle langue choisir ?

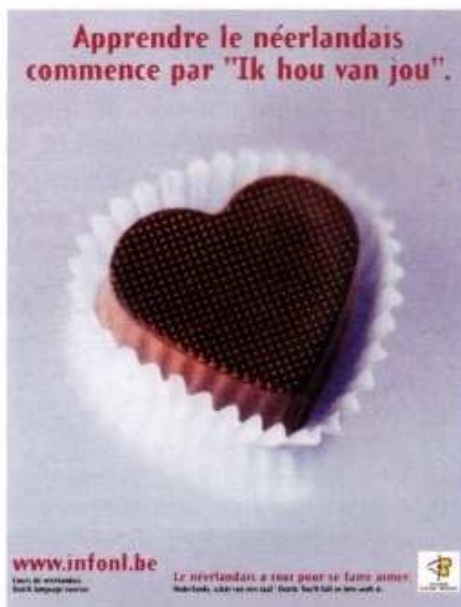


Le choix de la langue doit se faire au cas par cas, en concertation avec les différents acteurs de l'école et en fonction de critères géographiques, démographiques et parfois légaux.

En Belgique, dans certaines communes à statut particulier ou dans la **région de Bruxelles-capitale**, les écoles francophones proposent des programmes en EMILE uniquement en **néerlandais**, l'autre langue officielle de la région, conformément à la législation.

En région wallonne, la situation est différente puisque les écoles ont le choix entre le **l'allemand, l'anglais ou le néerlandais**.

Dans un petit pays comme la Belgique, la proximité géographique d'autres régions linguistiques (néerlandophones et germanophones) et de pays parlant ces langues, le choix d'une des langues de ces voisins est judicieux à plus d'un titre. Il s'agit de langues « utiles » économiquement et culturellement et dont la proximité permet facilement un usage dans un contexte naturel.



Si le choix se porte sur l'anglais, comme langue cible en EMILE, on court le risque que l'anglais soit un frein à l'apprentissage de langues, tout aussi utiles, mais peut-être moins attrayantes à première vue. Les apprenants risquent, en effet, de considérer (à tort) l'anglais comme suffisant et de ne pas apprendre les langues des voisins.

Or, l'anglais bénéficiant d'un statut particulièrement prestigieux et attractif, sera, sans aucun doute, choisi comme troisième langue.

La présence dans l'école d'un certain nombre d'enfants issus de la communauté germanophone, anglophone ou néerlandophone, peut faire pencher la balance: l'objectif sera alors de mettre en place des synergies entre école et parents parlant ces langues, afin de dynamiser le projet d'enseignement multilingue.

Quelle école choisir ?



Comme pour toute forme d'enseignement, le choix d'un établissement n'est pas simple. En tout état de cause, c'est une affaire personnelle.

Quelques conseils :

- Ne pas se laisser abuser par des slogans accrocheurs ni par des publicités intempestives. S'informer et aller se rendre compte sur place.
- Se renseigner sur le projet pédagogique en EMILE, les choix de l'école concernant les cours en EMILE, le déroulement et phasage des apprentissages en langue cible et en langue de base ainsi que les activités proposées (remédiations, activités parascolaires, excursions, contacts entre l'école et les parents, rôle imparté aux parents, ...). Il ne s'agit pas de porter un jugement, mais de vérifier si les objectifs du projet correspondent aux attentes des parents, car une fois le choix posé, il est essentiel de faire entière confiance à l'école et à l'équipe pédagogique.
- Si le critère de l'enseignement en EMILE est central, il ne faut pas en oublier d'autres, qui peuvent être tout aussi importants, comme la distance entre la maison et l'école, les moyens de transport publics, l'environnement, les locaux, le type ou le réseau d'enseignement.
- S'y prendre bien à temps, car il y a souvent des listes d'attentes.
- S'il n'existe pas d'école dans la commune ou dans les environs, en parler à d'autres parents, contacter la direction et les enseignants et mettre progressivement un projet en route.

Les écoles ?

En **Communauté française**, la liste des écoles primaires et secondaires est mise à jour chaque fin d'année scolaire pour l'année suivante sur www.enseignement.be (annuaire des écoles → informations générales → liste des écoles en immersion).

En **Communauté flamande**, il n'existe qu'une poignée d'écoles à Bruxelles, avec, des minis programmes EMILE dans un projet appelé STIMOB (Stimulerend meertalig onderwijs Brussel)

<http://www.bocobrusseel.be/Taalbeleid.htm>

et quelques projets pilotes « CLIL-proeftuinen » depuis septembre 2007

<http://www.ond.vlaanderen.be/nieuws/2007p/0705-CLIL.htm>

En **Communauté germanophone**, l'enseignement multilingue est généralisé à partir de la maternelle.

Les mythes à dénoncer

L'EMILE est réservé à des enfants à haut potentiel intellectuel.

FAUX. Il ne faut être ni particulièrement intelligent, ni être pourvu d'une supposée « bosse des langues ». Cette croyance supposerait que tous les bilingues seraient exceptionnellement intelligents et que les unilingues, en revanche, seraient intellectuellement limités. Sélectionner les élèves sur des bases linguistiques et/ou intellectuelles pour leur permettre de participer à l'EMILE serait une ineptie.

L'EMILE ne convient pas aux élèves parlant déjà plus d'une langue (par ex. des élèves issus de l'immigration).

FAUX. Ces apprenants sont déjà familiarisés au passage d'une langue à une autre, cela ne les perturbera donc pas. Et ce, d'autant plus qu'une autre langue, comme proposée dans l'EMILE, permet un apprentissage progressif et très structuré. Ces enfants ont également droit au bilinguisme dans des langues majoritaires. En aucun cas ils ne peuvent être pénalisés sous prétexte qu'ils maîtrisent déjà d'autres langues minoritaires ou moins prestigieuses en Belgique.

Si ça ne va pas en EMILE, il faut retourner dans l'enseignement monolingue.

FAUX. Comme dans tout enseignement, il y a en EMILE des élèves qui évoluent plus ou moins vite. Cependant, il ne faut pas en écarter les plus lents. Il convient au contraire de les soutenir, de leur laisser du temps et, si nécessaire, de les faire doubler dans l'enseignement multilingue. En excluant de l'EMILE ces enfants dits plus faibles ou plus lents, il ne faut pas perdre de vue l'impact psychologique (double échec) que cela peut occasionner en plus de la nécessité de s'habituer à un autre style d'enseignement. Enfin, il faut éviter à tout prix que l'enseignement monolingue ne devienne « la poubelle » de l'EMILE et que l'EMILE ne s'adresse qu'à des élèves considérés comme « forts » à un moment donné.

En EMILE il faut absolument des enseignants natifs (« native speakers »).

FAUX. Il faut d'abord et avant tout des professionnels de l'enseignement, prêts à s'investir dans un projet pédagogique exigeant de nombreuses concertations avec les autres enseignants, ayant si possible pu suivre une formation à l'enseignement multilingue. L'enseignant en langue cible, lui, doit disposer d'une connaissance approfondie de la langue cible, il doit en maîtriser la complexité, la prononciation et être capable de susciter des interventions spontanées. Si des enseignants natifs disposent quasi naturellement de ces qualités, il reste que de bons bilingues peuvent très bien faire un excellent travail en EMILE.



En EMILE un enseignant bilingue suffit.

Attention! Il est indispensable que les apprenants associent une langue à une personne: en l'occurrence un enseignant* pour les matières dans la langue de base et un enseignant* pour les matières dans la langue cible. Cette distinction évite dans le chef des élèves la confusion entre les langues et favorise le développement de mécanismes spontanés de passage d'une langue à l'autre. A défaut d'enseignants différents, il est important que les apprenants puissent identifier la langue dans laquelle il leur faut s'exprimer à un moment donné (un local par langue ou l'utilisation d'un symbole par langue).

* ou une série d'enseignants dans le secondaire.

En EMILE « bilingue en un an ».

FAUX. L'apprentissage en EMILE permet un apprentissage rapide et durable, mais il faut travailler sur le long terme. Dans une première phase, les apprenants vont écouter, comprendre, effectuer des tâches, puis, progressivement, ils vont apprendre à s'exprimer avec davantage de spontanéité. Le processus est long et exigeant. Il faut être patient et ne pas avoir des attentes disproportionnées, susceptibles d'être anxiogènes pour les enfants. De plus, en EMILE, le processus d'apprentissage comporte une phase de démarrage relativement lente, suivie d'un mouvement d'accélération, fondé sur le transfert des compétences (par exemple, la technique de lecture). Ce qui apparaît comme un « retard » par rapport à l'enseignement monolingue est ainsi rattrapé. On atteint dès lors (au moins) un niveau comparable à celui de l'enseignement traditionnel, mais dans deux langues au lieu d'une.

EMILE est un système élitiste.

FAUX. C'est le système actuel d'enseignement des langues qui est élitiste. En effet, les cours dispensés à l'école ne suffisent pas à atteindre les niveaux requis pour des études supérieures ou sur le marché de l'emploi. Du coup, seuls les parents nantis peuvent offrir à leurs enfants cours supplémentaires, stages et séjours linguistiques en Belgique ou à l'étranger. L'enseignement multilingue n'est pas élitiste à condition de ne pas sélectionner les apprenants à la base, ni de les exclure du système s'ils ne sont pas assez performants à un moment donné (certains enfants ont des apprentissages différents et différés), à condition d'organiser de l'EMILE dans les grandes villes (et dans tous les quartiers) aussi bien que dans les villages et d'en garantir la gratuité au même titre que tout autre enseignement officiel.



Les questions les plus fréquentes des parents

Mon enfant n'a pas eu l'occasion de commencer l'EMILE en maternelle. Est-il trop tard ?

NON. Comme nous l'avons indiqué précédemment, s'il n'est jamais trop tôt, il n'est jamais trop tard. Cependant, les techniques de l'EMILE seront adaptées à l'âge et aux connaissances des élèves.

Mon enfant risque-t-il de mélanger les deux langues et de perdre sa langue maternelle ?

NON. Pour éviter la confusion entre les deux langues, il faut lui proposer un cadre clair : une langue / une personne ou une langue / une activité, ou une langue / un endroit, ou encore une langue / un jeu. Par ailleurs, un certain mélange des langues est un processus normal et temporaire d'acquisition d'une nouvelle langue. Si le cadre est clair, les langues se différencieront sans problème.

Mon enfant risque-t-il de perdre sa langue maternelle ?

NON. La didactique liée à l'EMILE assure un développement approfondi de la langue de base (ou maternelle). Cela se fera peut-être avec un léger décalage, mais les apprenants atteindront un niveau au moins équivalent à celui des élèves de l'enseignement monolingue.

Mon enfant va-t-il être perturbé dans son identité ?

NON. La confrontation avec d'autres langues et cultures ouvre l'esprit et la curiosité des enfants, tout en leur faisant prendre une plus grande conscience de leurs propres langue, identité et culture.

Mon enfant risque-t-il un retard sur le plan cognitif et/ou dans les matières apprises via l'autre langue ?

NON. Des études montrent que, bien au contraire, le multilinguisme stimule le développement cognitif. Les techniques d'enseignement utilisées en EMILE garantissent une maîtrise des matières imposées par les programmes scolaires. Cette maîtrise est assurée par la diversité des moyens mis en oeuvre pour vérifier si les enfants ont compris la matière dans l'autre langue.

Un des parents doit-il être bilingue pour pouvoir suivre son enfant dans l'enseignement multilingue ?

NON, cela impliquerait que seuls les enfants des ceintures noires de judo pourraient s'inscrire au cours de judo. Ce qui est essentiel, c'est que les parents soutiennent, encouragent et stimulent l'apprentissage et les efforts de leur enfant et créent un climat propice à l'acquisition de cette autre langue. Cela peut se faire, entre autres, en proposant des livres ou des films dans la langue en question ou en organisant des excursions dans la région où l'enfant pourra entendre et utiliser cette langue en milieu naturel. La Flandre ou la région germanophone sont proches, cela n'est donc pas très difficile.

Pour des réponses plus détaillées voir www.tibem.be et les ouvrages repris dans la bibliographie.

Les questions les plus fréquentes des écoles

Dans quelle langue faut-il apprendre à lire ou écrire ?

Cela dépend de la langue cible. Si elle est plus "facile", transparente dans le rapport entre la prononciation des sons et les lettres qui les représentent, il vaut mieux commencer par la langue la plus transparente. Il est donc plus facile de commencer à lire en néerlandais ou en allemand qu'en français pour des élèves francophones, même s'ils ne connaissent pas la langue. De plus, le transfert de la technique de lecture vers le français, qu'ils connaissent bien oralement, se fera d'autant plus facilement. Pour l'anglais comme langue cible, il n'y a pas de bénéfice à commencer à lire en anglais par rapport au français, au contraire.



Quels cours / matières se prêtent le mieux à l'EMILE ?

Tous en théorie. En pratique, ce sont ceux qui comprennent beaucoup d'applications différentes possibles ou beaucoup de gestes, d'expériences de terrain, de manipulations. C'est le cas des mathématiques, du cours d'éveil, du cours d'éducation artistique (bricolage, chants, ...). Il faut noter, qu'en Communauté française, il y a des règles spécifiques concernant l'usage des langues pour certains cours (philosophiques par exemple).

Les cours « traditionnels » de langues modernes sont-ils encore nécessaires ?

OUI. Les cours de langues modernes restent indispensables, car c'est lors de ces cours que la nouvelle langue va être structurée et perfectionnée à différents niveaux : grammaire, vocabulaire, prononciation, etc. Ces apprentissages jouent un rôle clé dans le développement durable et de qualité de la langue cible.



Faut-il interdire « l'autre langue » en classe ?

En classe, il faut inciter les élèves à employer systématiquement la langue de l'enseignant ou de la matière, même lorsque l'usage en est encore difficile. Il faut pour cela leur apprendre dès le début des phrases clés, une sorte de « kit de survie en classe d'EMILE ». Cela permettra d'éviter au maximum le passage par la traduction ou l'utilisation de la langue de base. Cela dynamisera le processus d'interaction enseignant/élèves et la création d'un « bain linguistique » et donc l'apprentissage de la langue cible.

Et dans la cour de récréation ?

Dans la cour de récréation, on ne peut pas interdire la langue maternelle. On peut néanmoins organiser à certains moments des jeux dans la langue cible. Ceux-ci vont être repris par les enfants dans leur nouvelle langue et ainsi stimuler l'utilisation de celle-ci en dehors de la classe. Il est indispensable que l'enseignant en langue cible utilise avec les élèves la nouvelle langue au maximum et, si possible, dans toutes les circonstances, même au réfectoire, dans la cour de récréation ou en rue, et cela même en présence des parents.



Quelques références :

Pour la Belgique :

- *L'enseignement en immersion. 50 questions/réponses.* Par Alain BRAUN et Josianne HAMERS (2008). Waterloo, Wolters Plantyn.
- *L'immersion linguistique.* Par Robert BRIQUET (2006). Bruxelles, Labor.
- *Handreiking voor meertalig onderwijs.* Par la TAALUNIE, à paraître en français, néerlandais et allemand (2008). Voir <http://taaluniversum.org>
- www.enseignement.be
- www.eveilaulangues.be
- www.tibem.be

Plusieurs dossiers disponibles sur les sites www.segec.be et www.fapeo.be

Apprentissage des langues au niveau mondial et européen :

- <http://webworld.unesco.org/imld/>
- www.linguapax.org
- http://ec.europa.eu/education/policies/lang/languages_en.html

A propos de l'EMILE / CLIL en général:

Utiliser les langues pour apprendre, apprendre en utilisant les langues. Par Patricia BERTAUX (2000). Commission européenne. Téléchargeable via http://www.ecml.at/mtp2/CLILmatrix/html/CLIL_F_mat.htm

Réseau d'information sur l'EMILE:

- www.euroclilic.net
- www.clilcompendium.com

Etat des lieux de l'EMILE en Europe :

- *Windows on CLIL.* Par Anne MALJERS, David MARSH & Dieter Wolff (Eds.) (2007). Den Haag, Europees Platform.
- www.eurydice.org

Toutes les questions par un grand spécialiste, Colin BAKER :

A Parents' and Teachers' Guide to Bilingualism (2007), disponible en anglais et en espagnol et *Foundations of Bilingual Education and Bilingualism* (2006), disponible en anglais. Clevedon, Multilingual Matters (www.multilingual-matters.com).

Du bout des doigts

L'émission sciences qui vous touche



Langues,
apprendre tôt.

Une production FUNDP-NAMUR
avec la collaboration du Lions Club, district 112d
et de l'association TIBEM

Ce film peut être commandé auprès
des Presses Universitaires de Namur
au prix de 10 Euros

pun@fundp.ac.be



We Serve

LIONS CLUBS INTERNATIONAL COMMISSION « APPRENTISSAGE DES LANGUES » DISTRICT 112 D – BELGIUM

Notre premier objectif : l'apprentissage précoce des langues

Comité directeur

Président :
Manfred Peters
Professeur d'université

Vice-Président/Animateur :
René Gillard
Administrateur de sociétés

Secrétaire :
Myriam Letecheur
Gérante de sociétés

Membres :
Jean-Luc Beckerich
Colonel d'aviation

Frederic-Charles Bourseaux
Directeur Câblerie d'Eupen

Jany Henquet
Enseignante

Bernard Spinoit
Avocat

Comité de soutien

Alain Braun
Prof. Univ. Mons-Hainaut

Patricia Chighini
Présidente de l'AGLG

Anne-Marie Claeys
Présidente TIBEM

Jean-Luc Crucke
Député-Bourgmestre

Herman De Croo
A. Président de la Chambre

Elio Di Rupo
Président du PS

Bernd Gentges
Ministre

Michel Hahn
Administrateur DEBELUX

Joëlle Milquet
Présidente du CDH

Charles-Ferdinand Nothomb
Ministre d'Etat

Didier Reynders
Président du MR

Jean-Claude Vandermeeren
Secrétaire général FGTB

Message aux lectrices et aux lecteurs

C'est en 1998 que René Gillard, à l'époque Gouverneur du District 112 D, a créé La Commission « Apprentissage des langues ». Dans le numéro spécial des « Nouvelles du District » consacré à l'objectif bilinguisme précoce (janvier 1999), il écrivait : « Nous sommes quelques Lions, initiateurs du projet, motivés par nos enfants et nos petits-enfants. Avec réalisme, nous considérons que nous avons le devoir d'imaginer le nécessaire plurilinguisme des populations du nouveau siècle. A certains, notre détermination, pour une option à terme aussi long, peut paraître utopique. Nous proposons cependant des objectifs concrets et féconds à mettre en place en quelques années. »

Pour lancer l'opération, le Gouverneur avait invité un linguiste éminent : Claude Hagège, professeur au Collège de France, spécialiste au palmarès prestigieux et auteur de nombreux écrits essentiels sur l'apprentissage précoce des langues. Ne citons que *L'enfant aux deux langues* (Paris, Ed. Odile Jacob), un ouvrage de toute première importance qui s'adresse aussi bien aux parents qu'aux spécialistes de l'acquisition des langues et qui ambitionne de fournir les clefs donnant accès à une école de type encore inconnu.

Que de chemin parcouru en dix ans ! Que d'actions entreprises et menées avec succès !

- Contacts avec de nombreux décideurs : ministres, chefs de cabinet, bourgmestres et échevins, directeurs d'école, associations de parents et enseignants.

- Elaboration d'une pétition en faveur de l'apprentissage précoce des langues, recueillant, en un temps record, quelque vingt mille signatures.

- Réalisation, en collaboration avec les Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, d'un film vidéo intitulé « Langues : apprendre tôt », diffusé sur trois télévisions régionales et distribué à mille exemplaires dans le grand public.

- Collaboration au site Internet de TIBEM (Tweetaligheid In Beweging – Bilinguisme En Action).

- Enquête auprès de l'ensemble des (env. 1500) écoles fondamentales (maternelles et primaires) de Wallonie pour pouvoir faire l'état de la question et l'inventaire des besoins et desiderata de la base.

Répondre aux questions que se posent parents d'élèves, enseignants, directions d'écoles et décideurs politiques, tel est l'objectif du présent document qui allie clarté et sérieux scientifique.

Quant à celles et ceux qui souhaiteraient approfondir le sujet, ils trouveront une bibliographie leur ouvrant d'autres pistes.

Bien cordialement,

Manfred Peters
Président de la Commission

L'apprentissage précoce des langues est devenu un enjeu important en Communauté française de Belgique. Face à ce défi, parents et écoles se posent nombre de questions : Pourquoi le multilinguisme? Quand et comment commencer? Que sont l'Eveil aux langues et l'EMILE, mieux connu dans le grand public sous le nom d'immersion? Quels en sont les enjeux, les bénéfices ou les risques? A qui cela s'adresse-t-il? Quels sont les facteurs de réussite? Comment choisir l'école?

Laurence Mettwie et Manfred Peters, professeurs à la Faculté de Philosophie et Lettres des FUNDP, vous proposent quelques pistes de réflexion.



Avec le soutien financier de



district 112



GRENZ~ECHO

